

L'ÉCHO AUCALEUEN



■ HIVER 2025 - N°159

Le maire, les adjoints et les conseillers municipaux
vous souhaitent leurs meilleurs voeux pour 2025.



Changeement
des jours de collecte
des
ordures ménagères
et bacs jaunes.

Voir page 9

L'ÉDITO DU MAIRE |

Le Maire, Christophe OLLIVIER



Discours du Maire aux vœux du 4 janvier

Tout d'abord, ayons une pensée pour nos concitoyens de Mayotte, plongés dans une catastrophe d'une ampleur sans précédent. Nous verrons comment aider au mieux la population sur place, l'AMF ayant déjà pris des mesures.

2024 :

Année d'élections, qui a vu des élections européennes puis des législatives surprises, législatives dont l'exécutif n'a visiblement pas pris la mesure des résultats et des revendications exprimées. Des ministres ont même accusé les collectivités territoriales de creuser le déficit public. Il faut le redire, nous avons l'obligation d'avoir un budget à l'équilibre. De l'argent il y en a, il faut le mettre au bon endroit (des centaines de milliards d'euros versées aux banques et aux grandes entreprises et au budget de la défense (pour les entreprises d'armement) et n'oublions pas que la France possède la quatrième réserve d'or mondiale dans les coffres de la Banque de France.

En 2024, les services de l'état civil communal ont enregistré 5 décès, 5 naissances et 4 mariages.

Au niveau urbanisme : PLUI-SCOT, la révision des 2 documents est lancée et donnera lieu à une enquête publique que je vous invite à aller consulter en mairie.

Au niveau mobilité : transfert de 4 lignes Breizh'Go (région) vers Dinamo (Dinan Agglomération) dont la ligne 18. Une réflexion est en cours pour une ligne 18 Dinamo qui fusionnerait la ligne 15 (supprimée) et la ligne 18 actuelle et relierait Plélan-le-Petit, Vildé-Guingalan, Aucaleuc, Quévert et Dinan.

De même dans le cadre du plan vélo, la réflexion est lancée pour 2 axes partant de la commune et reliant la zone de Bel Air en partenariat avec IEL et le PNR, ceci en utilisant 2 cheminements existants dans l'ancien camp militaire.

Au niveau travaux : des travaux de voirie ont été réalisés dans le cadre de la compétence de Dinan Agglomération sur les lieux dits La Croix et l'Impasse des Fontenelles.

2024 a vu la création du Parc Naturel Régional de la Vallée de la Rance (PNR). Celui-ci a déjà 2 aspects concrets pour notre commune puisque c'est lui qui va gérer la partie nord de l'ancien camp militaire qui est désormais classée en zone naturelle et protégée comme telle et qui se chargera également de la plantation d'une haie sur le talus qui sépare la liaison douce et le terrain de ball-trap.

2024 a aussi vu le lancement des travaux de la centrale photovoltaïque portée par IEL, après plusieurs années de travail avec la commune, Dinan Agglomération, Cœur émeraude et les services de l'Etat.

2024 c'est aussi la fin des travaux de la phase 2 d'aménagement du centre bourg et la création de mobiliers urbains (scène et bientôt banc sur la place et tables de pique-nique) grâce aux bénévoles qui n'ont pas compté leurs heures avec parfois des conditions météo peu motivantes. Qu'ils en soient remerciés tout comme le groupe qui a remis en place un pont sur le chemin du Ruet, groupe qui devrait prendre de l'ampleur pour l'entretien du sentier et la réfection des ponts. A noter que les Eclaireurs de France sont désireux d'y participer et travaillent sur une boîte à livres prendra place dans le centre le bourg.

Entre 2022 et 2024, les travaux d'aménagement ont coûté 1 300 000 € avec 520 000 € de subventions (Etat : 225 000 €), Dinan Agglomération (130 000 €), Département (115 000 €) et Région (50 000 €).

Sur les 780 000 € restant à charge de la commune, 500 000 € ont été amenés par de l'emprunt et 280 000 € en fonds propres.

L'année dernière aura été aussi l'année des 80 ans de l'assassinat d'Augustin Le Guen par les nazis. Une exposition sur sa vie sera visible à la bibliothèque tout le mois de janvier et le 31 janvier sera projeté en mairie un film réalisé par Alain Moreau de Quévert (n'hésitez pas à appeler pour réserver vos places). Plusieurs séances pourront être prévues.

Nous avons subi quelques dégâts sur les lignes électriques lors de tempêtes avec des chutes d'arbres et nous sommes passés tout proches de drames (sur la RN 176 et à la Mégrais). J'attire votre attention sur la prudence indispensable dans ce cas :

- Ne jamais toucher une ligne électrique à terre même si elle est coupée.
- Respecter les signalisations et les routes barrées mises en place.

Nous sommes intervenus (plusieurs élus) pendant plusieurs heures avec un agent d'Enedis en suivant ses consignes.

Pour finir 2024, je tiens à saluer nos sportifs dont plusieurs s'illustrent au niveau départemental, régional et national dans différentes activités (roller, athlétisme, haltérophilie, arbitrage au football) et nous avons un champion de France, M. HAMONIAUX, en Boccia. Il souhaite organiser une compétition de sarbacane cette année. Nous lui apporterons tout le soutien nécessaire.

Je salue également les différentes associations de la commune et leurs bénévoles sans qui il n'y aurait pas d'animation.

Pour 2025 :

Le recensement aura lieu du 16 janvier au 15 février. Nos agents recenseurs sont Mesdames Marie MASSOT et Evelyne ODDE. Je rappelle que la réponse est obligatoire.

En ce qui concerne les déchets, la distribution des bacs jaunes a eu lieu. Un calendrier des collectes sera distribué. Les collectes auront désormais lieu le lundi, en alternance bac jaune et bac à ordures ménagères. Les bacs devront être rentrés le lundi soir. La mise en place aura lieu le 27 janvier.

Des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable vont avoir lieu au Vieux Bourg fin janvier-début février pour une durée d'environ 6 semaines. Une reprise du raccordement des eaux pluviales aura lieu au niveau de la mairie.

Nous espérons pouvoir mener l'effacement de réseau du Vieux Bourg en fin d'année (coût estimé environ 125 000 €). Cela dépendra des finances...

Une réflexion aura lieu sur des aménagements de sécurité de voirie de la Basse Freschais à La Croix et aussi sur la faisabilité de création d'un commerce type snack-bar, en liaison avec l'EPF.

Le projet de piste de roller est toujours d'actualité mais si nous avons le terrain, le tracé, le prévisionnel du budget (environ 500 000 €), il manque pour l'instant le financement.

Mais 2025, c'est aussi l'incertitude concernant la politique nationale et le projet de loi de finances, toujours pas voté. Les vœux du Président de la République n'ont fait qu'accentuer le sentiment d'instabilité. D'ores et déjà, des collectivités ont réduit leurs dépenses.

Ainsi le Département des Côtes-d'Armor, face à la diminution des financements d'Etat et à la baisse du marché immobilier, entre autres, a décidé de diminuer ses subventions aux associations. Cela touche La Chamaille, club de prévention spécialisée qui intervient sur Dinan et les collèges de Dinan et qui est financé par le Département et des communes comme la nôtre. Nous sommes très inquiets pour la pérennité de cette association qui fait un travail remarquable en direction de nos jeunes depuis 40 ans.

Autre point d'inquiétude, le devenir de l'hôpital. Le conseil national des investissements de santé a validé le projet de GHT Saint-Malo-Dinan-Cancale. Mais outre l'implantation qui pose problème, on apprend que le projet est passé de 497 millions à 327 millions d'euros ! Sans aucune explication ! Avec la mise en place de la possible régulation des urgences et la fermeture des lits, on ne peut que s'inquiéter.

Tout ceci ne doit pas nous empêcher de voir l'avenir avec optimisme. Je vous souhaite donc une bonne année 2025.

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX..... | 4 |
| LES INFORMATIONS LOCALES..... | 8 |
| L'ENSEIGNEMENT..... | 15 |
| LA VIE ASSOCIATIVE..... | 17 |
| ET DEPUIS LA DERNIÈRE FOIS.... | 19 |
| LES DATES À RETENIR..... | 21 |
| MÉMO..... | 22 |

Directeur de publication :
Le Maire, Christophe OLLIVIER

EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX

Le compte rendu intégral de chaque séance est disponible en mairie et sur le site de la mairie : www.aucaleuc.fr

SÉANCE DU
7 NOVEMBRE 2024

Présents : Christophe OLLIVIER, Maire, Jacques CHEVÉ, Pascal RENAUDIN, Valérie GALLAND, Elisabeth MATHIEU, Chrystèle MICHEL, Olivier MORRY, Christine RAFFRAY, Nadège THOMAS.

Absents représentés : Samuelle RABASTE ayant donné pouvoir à Christophe OLLIVIER, Florian BOUCARD ayant donné pouvoir à Nadège THOMAS, Samuel VERITÉ ayant donné pouvoir à Olivier MORRY, Grégoire COURTOIS ayant donné pouvoir à Jacques CHEVÉ.

● **Rapport 2023 d'activités et de développement durable de Dinan Agglomération.**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que Dinan Agglomération a adressé son rapport d'activités et de développement durable 2023. Les collectivités territoriales et leurs groupements de plus de 50 000 habitants doivent produire chaque année un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de leur collectivité, les politiques qu'elles mènent sur leur territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Le rapport 2023 est ainsi présenté à l'assemblée délibérante.

✓ **Le conseil municipal prend acte du rapport**

● **Rapport 2023 du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de Dinan Agglomération.**

Monsieur le Maire explique que ce rapport a un double objectif : d'une part, rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet ; et d'autre part, de permettre l'information des usagers sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les usagers des enjeux de la prévention et du tri des déchets. Ce document réglementaire doit être tenu à la disposition du public et doit également être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal. Le rapport 2023 est ainsi présenté à l'assemblée délibérante.

✓ **Le Conseil Municipal prend acte du rapport.**

● **Gestion de Dinan Agglomération - Exercice 2017 et suivants : rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de Bretagne.**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que la Chambre Régionale des Comptes (CRC) de Bretagne a procédé à l'examen des comptes et de la gestion de Dinan Agglomération sur les exercices 2017 et suivants. Suite au débat intervenu lors du Conseil Communautaire en date du 30 septembre 2024, organisé suite à la présentation du rapport d'observations définitives de la CRC, cette dernière a transmis ledit rapport à chaque maire des communes membres de l'Etablissement qui est chargé de le présenter en Conseil Municipal.

✓ **Le Conseil Municipal prend acte du rapport.**

● **Construction d'une plateforme de compostage et de cases à matériaux : choix de l'entreprise.**

Monsieur le Maire explique qu'au vu de la loi anti-gaspillage, les collectivités doivent mettre en place un tri des biodéchets à la source pour les établissements dont elles ont la charge (cantine scolaire, EHPAD...). Ainsi, la commune d'Aucaleuc se doit de trier à la

source les biodéchets générés par la cantine scolaire de l'école primaire publique. Pour ce faire, il est prévu la création d'une plateforme de compostage en cellule (3 cases de 2 mètres sur 3). Dans le même temps, il a été décidé de créer une plateforme plus

importante afin d'ajouter des cases à matériaux (3 cases de 3 mètres sur 3).

Au final, il convient donc de créer une plateforme de 15 mètres sur 4 avec 6 cases séparées par des murs de 1,30 mètre en béton banché. Un mur de 15 mètres sera également élevé au fond de la plateforme.

- **Construction d'une plateforme de compostage : sollicitation du fonds de concours de Dinan Agglomération dans le cadre du défi Val-Vert.**

Monsieur le Maire explique que Dinan Agglomération a créé en 2021 le fonds de concours défi Val-vert consistant à soutenir les initiatives exemplaires des communes en matière de gestion des déchets végétaux issus de l'entretien des espaces verts communaux et/ou des déchets alimentaires produits au sein des établissements et équipements publics locaux dont elles ont la compétence. La commune d'Aucaleuc doit construire une plateforme de compostage, il est ainsi

Cette plateforme sera adossée à la face nord du bâtiment des services techniques.

✓ **Approbation à l'unanimité** de la proposition faite par l'entreprise SARC de Dinan pour un montant de 21 200,00 € HT soit 25 440,00 € TTC.

envisagé de demander un fonds de concours à Dinan Agglomération.

Le taux de participation de Dinan Agglomération est fixé à 30 % du montant HT du projet.

✓ **Approbation à l'unanimité** pour demander un fonds de concours à Dinan Agglomération de 2 544 € en vue d'une participation au financement de la construction d'une plateforme de compostage d'un montant de 8 480 € HT.

- **Réalisation d'un emprunt de 100 000 € : choix de l'établissement bancaire.**

Monsieur CHEVÉ Jacques, adjoint aux finances, rappelle aux membres du Conseil Municipal que comme prévu au budget primitif et afin de financer les travaux d'investissement de cette année 2024 la Commune d'Aucaleuc doit contracter un emprunt de 100 000 €. Dans ce but, plusieurs établissements bancaires ont été contactés.

✓ **Approbation à l'unanimité** pour contracter auprès du Crédit Agricole un emprunt d'un montant de 100 000 € sur 15 ans (taux d'intérêt fixe : 3,31 %).

- **Participation aux frais de scolarité pour 4 enfants : classe bilingue en langue régionale de l'école Sainte-Croix de Dinan et de l'école Diwan de Dinan.**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que lors la dernière réunion du 19 septembre 2024, le Conseil Municipal a refusé de participer aux frais de scolarisation d'enfants fréquentant des classes bilingues en langue régionale.

Il ajoute que suite à cette décision, la Préfecture a pris contact avec la Mairie pour informer de l'irrégularité de cette délibération en rappelant que la commune d'Aucaleuc ne proposant pas d'enseignement en langue régionale dans son école publique primaire, la participation aux frais de fonctionnement des élèves résidant à Aucaleuc scolarisés en-dehors de la commune est obligatoire.

Le Conseil Municipal doit voter le montant de cette dépense obligatoire mais ne peut pas s'y opposer.

Ainsi, monsieur le Maire rappelle que la commune a été sollicitée par l'école Sainte-Croix de Dinan pour la scolarisation d'un enfant en classe bilingue français-breton durant l'année scolaire 2022-2023 et par l'école Diwan de Dinan pour la scolarisation de 3 enfants en classe bilingue français-breton durant l'année scolaire 2023-2024. Selon le coût moyen départemental d'un élève en 2022-2023 et en 2023-2024 la participation totale à verser par la Commune s'élèverait à (452,30 € x 1 élève) + (530 € x 3 élèves) soit 2 042,30 €.

✓ **Approbation par 1 voix pour et 12 abstentions.**

- **Recensement de la population 2025 : création de deux emplois d'agents recenseurs et fixation de leur rémunération.**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le recensement de la population d'une commune intervient tous les 5 ans et qu'ainsi le prochain recensement de la commune se déroulera en début d'année 2025, du 16 janvier au 15 février.

Pour réaliser ces opérations de recensement, le secrétaire de mairie a été désigné coordonnateur communal. Sa mission sera de préparer le recensement puis d'aider et de contrôler les deux agents recenseurs dans leur mission en collaboration avec l'INSEE.

Il est donc ainsi nécessaire de créer deux emplois d'agents recenseurs afin de procéder à leur recrutement. Il convient également de fixer leur future rémunération.

✓ **Approbation à l'unanimité.**

● **Budget communal 2024 : décision modificative n°1**

Monsieur CHEVÉ Jacques, adjoint aux finances, informe l'assemblée qu'il convient d'ajuster certains articles comptables au vu des dépenses et recettes d'investissement 2023 déjà payées/encaissées et/ou engagées :

Dépenses : remplacement de 6 fenêtres dans la classe préfabriquée de l'école, remplacement d'un WC à la salle polyvalente, installation de potelets de voirie dans le centre bourg, achat d'une tondeuse tractée Honda, d'une tronçonneuse et d'un coffret de visseuses, remplacement d'un vidéoprojecteur interactif à l'école et augmentation du budget pour les travaux d'aménagement centre bourg

Recettes : subvention de Dinan Agglomération pour la construction d'une plateforme de compostage

✓ **Approbation à l'unanimité.**

● **Dinan Agglomération : points d'actualité**

Composteurs et bacs jaunes :

Les distributions de composteurs par Dinan Agglomération auprès des ménages continuent et **une remise de composteurs est prévue entre le 19 et 22 février 2025 à la salle polyvalente d'Aucaleuc.** Une inscription au préalable sur le site internet de Dinan Agglomération est nécessaire.

Les bacs jaunes ont été distribués courant octobre aux habitants d'Aucaleuc. Ils seront utilisables uniquement à partir du 27 janvier 2025. Avant cette date, les bacs jaunes ne seront pas collectés.



Présents : Christophe OLLIVIER, Maire, Pascal RENAUDIN, Samuelle RABASTE, Florian BOUCARD, Grégoire COURTOIS, Valérie GALLAND, Elisabeth MATHIEU, Olivier MORRY, Christine RAFFRAY.

Absents représentés : Jacques CHEVÉ ayant donné pouvoir à Christophe OLLIVIER, Chrystèle MICHEL ayant donné pouvoir à Elisabeth MATHIEU, Samuel VERITÉ ayant donné pouvoir à Samuelle RABASTE, Nadège THOMAS ayant donné pouvoir à Olivier MORRY.

● **Tarifs communaux à compter du 1^{er} janvier 2025**

Concessions de cimetière :

Terrain

| | 2 m ² | 4 m ² |
|--------|------------------|------------------|
| 30 ans | 100 € | 135 € |
| 50 ans | 145 € | 200 € |

Cavurne

| | |
|--------|-------|
| 10 ans | 50 € |
| 20 ans | 100 € |
| 30 ans | 150 € |

Case columbarium

| | |
|--------|-------|
| 10 ans | 170 € |
| 20 ans | 320 € |
| 30 ans | 480 € |
| 50 ans | 800 € |

Location de la salle polyvalente :

| TYPE DE MANIFESTATION | UTILISATEURS | | |
|---|------------------|--------------|--------------|
| | COMMUNE | | HORS COMMUNE |
| | Associations (1) | Particuliers | |
| REUNION VIN D'HONNEUR (SANS REPAS) | 50 € | 70 € | 160 € |
| LOCATION JOURNEE AVEC REPAS (HORS WEEK-END) | 130 € | 165 € | 345 € |
| LOCATION WEEK-END | 235 € | 280 € | 475 € |
| JOUR COMPLEMENTAIRE | 85 € | 105 € | 195 € |

NB : Ces tarifs intègrent les fluides - (1) Les associations communales bénéficient d'une 1^{ère} location gratuite

✓ **Approbation à l'unanimité.**

● **Personnel communal : création d'un emploi non permanent de 3 mois (agent polyvalent du service technique) pour besoin occasionnel/accroissement temporaire d'activité.**

Monsieur le Maire rappelle que la mutation dans une autre commune d'un agent polyvalent du service technique depuis le 1^{er} septembre 2024 engendre un accroissement temporaire d'activité dans ce service. En effet, l'offre d'emploi publiée jusqu'au 30 septembre 2024 n'a pas permis de recruter un agent statutaire,

ainsi, une nouvelle offre sera publiée au début d'année 2025. Dans l'attente de ce recrutement, il a ainsi proposé de créer, du 1^{er} janvier 2025 au 31 mars 2025 un emploi non permanent (contractuel) de catégorie C sur le grade d'adjoint technique à temps complet.

✓ **Approbation à l'unanimité.**

● **Création d'une Société Publique Locale Dinan-Cap Fréhel Tourisme : positionnement de la commune pour une entrée à l'actionnariat.**

Monsieur le Maire explique que depuis 2017, avec la Loi NOTRe, Dinan Agglomération exerce sa compétence tourisme via l'Office de tourisme communautaire (association Loi 1901) Dinan-Cap Fréhel tourisme pour le volet promotion, et en régie via le service tourisme de Dinan Agglomération pour le volet aménagement et développement (ingénierie) touristique.

Un diagnostic de l'exercice de cette compétence réalisé dans le cadre de la réflexion sur son mode de gestion a fait apparaître que le statut d'association ne permet plus la mise en œuvre des missions de l'office de façon sécurisée.

Après examen des différentes solutions et structures alternatives, le choix s'est porté sur la constitution d'une société publique locale (SPL) qui présente notamment pour particularité d'avoir un actionnariat exclusivement composé de collectivités locales et/ou de leurs groupements. Le capital de la SPL a été fixé à 450 000 € réparti en 900 actions d'une valeur nominale de 500 €.

Le Conseil d'Administration sera composé de 13 administrateurs.

Répartition du capital et des administrateurs : Dinan Agglomération (307 500 € / 615 actions / 8 sièges), Commune de Dinan (28 000 € / 56 actions / 1 siège), Commune de Saint-Cast-Le-Guildo (28 000 € / 56 actions / 1 siège), Commune de Fréhel (28 000 € / 56 actions / 1 siège), Commune de Plévenon (28 000 € / 56 actions / 1 siège), 61 autres communes (max) : 30 500 € (500 x 61) / 61 actions / 1 siège.

Dans l'hypothèse où une ou plusieurs des 61 autres communes déciderait de ne pas entrer au capital de la SPL, Dinan Agglomération se porterait acquéreuse des actions correspondantes, afin que l'ensemble du capital social soit souscrit à la création de la société, comme exigé par le code de commerce.

La présente délibération propose donc l'entrée de la commune au capital de la SPL Dinan-Cap Fréhel tourisme pour une souscription de 1 action d'une valeur unitaire de 500 €.

✓ **Refus à l'unanimité** d'entrer à l'actionnariat de la SPL.

● **Instruction des autorisations d'urbanisme : convention avec Dinan Agglomération pour l'instruction des demandes en matière de publicité, enseignes et pré-enseignes.**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que depuis le 1^{er} janvier 2024, l'État a transféré la compétence liée à la publicité, enseignes et pré-enseignes au bloc local. Les communes et l'intercommunalités se sont prononcées sur les modalités d'exercice de cette nouvelle compétence. Un consensus s'est dégagé en faveur de l'exercice de cette compétence identique aux autorisations d'urbanisme. Dinan Agglomération ayant renoncé à exercer cette compétence, les maires, depuis le 1^{er} juillet 2024, restent donc compétents pour signer et contrôler les autorisations liées à la publicité

extérieure, enseignes et pré-enseignes.

Dinan Agglomération, dont le service urbanisme-Foncier assure déjà l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes, a proposé de prendre en charge l'instruction des dossiers liés à la publicité extérieure. Cette prestation serait facturée 110 € par dossier. Monsieur le Maire présente la convention spécifique prévue avec Dinan Agglomération.

✓ **Approbation à l'unanimité.**

● **Information concernant une convention avec Cœur Emeraude pour la création d'une haie bocagère sur le talus longeant la voie cyclable située sur la parcelle A843 (face au CFA).**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une convention va être signée avec Cœur Emeraude dans le but de créer une haie bocagère sur le talus longeant la nouvelle voie cyclable située sur la parcelle A843 (face au CFA).

Cœur Emeraude réalisera l'aménagement et prendra à sa charge son coût. En contrepartie la Commune s'engage à pérenniser les aménagements réalisés. Cœur émeraude étant dissous, c'est le PNR qui prendra en charge la convention.

● **Dinan Agglomération : points d'actualité**

Transport - Ligne 18 : La gestion des lignes interurbaines internes à l'Agglomération sera cédée à Dinan Agglomération par la Région. La ligne 18 qui passe par Aucaleuc est concernée. Après une première réunion de travail mi-octobre, qui avait réuni les Communes desservies par les lignes 15 et 18, la ligne 15 disparaissant, il avait été proposé par les élus une ligne 18 modifiée (joignant Plélan-le-Petit, La Landec, Vildé Guingalan, Aucaleuc et Quévert) avec 5 allers-retours quotidiens. La proposition présentée en conférence des maires, ne serait finalement que de 3 passages par semaine (1 aller-retour le jeudi pour le marché de Dinan, 1 le mercredi et 1 le samedi après-midi). Les discussions sont toujours en cours sachant que la reprise de la ligne par Dinan Agglomération interviendra au 1^{er} janvier 2026.

LES INFORMATION LOCALES |

• L'ÉTAT CIVIL

Décès :

Le 24 septembre 2024, Monsieur LE ROUX Michel.
Le 18 novembre 2024, Madame MARIETTE née BALLAN Monique.

La municipalité soutient les familles et apporte toutes ses sincères condoléances.

Naissance :

Le 2 octobre 2024, est née Jeanne FROTIN,
18 Rue du Châtelet

La municipalité félicite les parents et apporte tous ces vœux de bonheur !

• LES AUTORISATIONS D'URBANISMES

• LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES :

- 13 La Ravardière - Pose de 6 panneaux photovoltaïques
- 5 La Croix Fresche Blanc - Changement d'une ouverture - Bâtiment atelier
- 5 La Croix Fresche Blanc - Changement des ouvertures - Bâtiment administratif
- 10 Lotissement Le Castel d'Anne - Construction d'un abri de jardin
- 36 Domaine du Pré Meffray - Rehausse d'une clôture
- 12 Bis La Harlais - Construction d'une annexe

27 Le Vieux Bourg - Pose d'une clôture et d'un portail

8 La Basse Freschais - Changement des ouvertures

14 Lotissement Le Castel d'Anne - Pose de 8 panneaux photovoltaïques

19 La Harlais - Construction d'un abri à animaux

PERMIS DE CONSTRUIRE :

4 Rue de la Barre - Construction d'un carport

Pour toute question relative à des travaux, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie par téléphone ou directement en mairie aux horaires d'ouverture.

• COMPOSTAGE

Sessions de sensibilisation au compostage et distribution de bacs de compostage.

Elles auront lieu à la salle polyvalente aux dates suivantes :

- Le mercredi 19 février 2025 de 14h30 à 15h et de 16h à 16h30
- Le jeudi 20 février 2025 de 16h30 à 17h et de 18h à 18h30
- Le vendredi 21 février 2025 de 14h30 à 15h et de 16h à 16h30
- Le samedi 22 février 2025 de 11h30 à 12h et de 14h30 à 15h

Les inscriptions sont obligatoires et ouvertes depuis le 11 décembre 2024 sur le site internet de Dinan Agglomération.



• DÉCHETS

Déchets : modification des modalités et des jours de collecte

Afin d'optimiser la gestion des déchets, Dinan Agglomération a défini une nouvelle organisation de leur collecte, plus adaptée aux enjeux de transition écologique de notre territoire, vers plus de réduction, de tri et de recyclage. Concrètement, quels sont les grands changements ?

• La collecte sélective

À partir du lundi 27 janvier 2025, pour notre commune d'Aucaleuc la collecte s'effectuera en bac jaune (en remplacement des sacs jaunes) une fois tous les 15 jours. La consigne de tri sera la même pour tous les habitants du territoire : **les emballages et les papiers devront être placés, en vrac, sans sac, dans le même contenant.**

Concernant le verre, rien ne change. Le tri se fait de la même manière qu'auparavant.

• Les ordures ménagères

À partir du lundi 3 février 2025, votre bac à ordures ménagères sera collecté une fois tous les 15 jours.

Afin de vous accompagner dans la réduction de votre volume d'ordures ménagères, **Dinan Agglomération met à disposition des habitants du territoire des composteurs.** Si vous souhaitez vous équiper gratuitement d'un composteur, inscrivez-vous en ligne à une session de distribution sur www.dinan-agglomeration.fr.

Des outils pour vous accompagner :

Afin de connaître vos jours de collecte (ordures ménagères et collecte sélective), des calendriers de collecte ont été créés pour chaque commune du territoire. Ils vous seront distribués en boîte aux lettres à partir de mi-janvier et seront également disponible en ligne sur le site de Dinan Agglomération (des exemplaires seront à votre disposition en mairie).

Un mémo-tri est également à votre disposition afin de faciliter le tri au quotidien.

MÉMO TRI

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !



| EMBALLAGES EN CARTON | EMBALLAGES EN MÉTAL | EMBALLAGES EN PLASTIQUE | PAPIERS |
|---|--|--|--|
| Boîtes et emballages cartonnés, briques alimentaires... | Boîtes de conserve, aérosols, canettes, opercules, capsules... | Bouteilles, flacons, barquettes, films, pots, sacs et sachets... | Journaux, magazines, prospectus, enveloppes... |

- 1**
- 2**
- 3**

RAPPEL → Inutile de laver les emballages, il suffit juste de bien les vider.

Veiller à ne pas imbriquer un emballage dans un autre.

Les déposer en vrac, sans sac, dans votre bac ou dans une colonne de tri en point d'apport volontaire.

DINAN AGGLOMÉRATION EST À VOTRE ÉCOUTE POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS

02 96 87 72 72
dechets@dinan-agglomeration.fr

TÉLÉCHARGEZ l'application qui vous facilite le tri au quotidien




DINAN AGGLOMÉRATION | CITEO | LE TRI FACILE

MÉMO TRI

LE COMPOSTAGE, TOUT LE MONDE S'Y MET !

ON COMPOSTE SANS HÉSITER :



| | | |
|---|--|--|
| ÉPLUCHURES, FRUITS ET LÉGUMES ABÎMÉS COUPÉS EN MORCEAUX | RESTES DE REPAS Y COMPRIS VIANDE ET POISSON EN PETITE QUANTITÉ | FILTRES, HARC DE CAFÉ, SACHETS DE THÉ |
| NOYAUX ET COQUILLES | ESSUIE-TOUT ET SERVIETTES EN PAPIER | DÉCHETS VÉGÉTAUX DU JARDIN (SAUF POUR LES AIRES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ) |

ON NE COMPOSTE PAS :

Les gros os et coquillages, les couches-culottes, les sacs plastiques y compris « biosourcés » ou « compostables », les mégots de cigarette, les produits chimiques...

- 1**
- 2**
- 3**

RAPPEL → Fragmenter vos déchets pour accélérer leur décomposition.

Équilibrer les apports : 50% de déchets humides, 50% de déchets secs.

Mélanger régulièrement à l'aide d'une griffe, d'une fourche ou d'un brass'compost.

DINAN AGGLOMÉRATION EST À VOTRE ÉCOUTE POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS

02 96 87 72 72 / dechets@dinan-agglomeration.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE | ADÈME | FRANCE NATION VERTÉ

• RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025



Le recensement de la population sur notre commune d'Aucaleuc a débuté depuis le 16 janvier 2025 et se terminera le 15 février 2025.

Deux agents recenseurs, munis d'une carte officielle tricolore et formés par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), sont actuellement sur le terrain pour procéder à ce recensement.

Ils vous ont déjà distribué ou vous distribueront très prochainement dans votre boîte aux lettres une « notice internet » vous permettant de vous recenser. Le recensement par internet est plus rapide et plus efficace, nous vous encourageons à y recourir et à respecter le délai de réponse inscrit sur le document fourni.

Si vous n'êtes pas en mesure de répondre à l'enquête de recensement par internet, les agents recenseurs se déplaceront chez vous pour vous remettre une version papier.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Le recensement de la population est organisé par l'Insee et fait partie des enquêtes déclarées obligatoires (loi n° 51-711 du 7 juin 1951).

Cette opération est indispensable à la commune et extrêmement importante afin notamment de déterminer la participation de l'État au budget communal mais aussi le nombre de conseillers municipaux, la construction de logements...

Le recensement de la population, c'est sûr ! Les données sont confidentielles et l'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Les agents recenseurs de la commune :



Marie MASSOT et Evelyne ODDE

• CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DANS L'ANCIEN CAMP MILITAIRE

Les travaux ont démarré en septembre 2024 sur le site de l'ancien camp militaire d'Aucaleuc pour la construction d'une centrale solaire au sol de 28,5MWc. Le site permettra à terme l'injection de 32GWh d'électricité par an sur le réseau électrique local, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 35 500 habitants (hors chauffage).

La phase 1 des travaux a permis la préparation des futures surfaces d'implantation des tables solaires, la création des accès et des pistes d'exploitations, ainsi que la mise en place de la clôture du site. Ces travaux ont été menés avec l'appui d'entreprises du département et en maximisant la réutilisation des matériaux présents sur le site. Les entreprises ayant participé à cette première phase sont :

- LESSARD TP - Bréhand (22) - VRD
- AUFRAY PAYSAGE - Saint-Mayeux (22) - Elagage
- PROTEA - Jugon-les-Lacs (22) - Clôtures
- FAUNA CONSULT - Saint-Quay-Portrieux (22) - Ecologue

Cette première phase a également servi à mettre en place les principales mesures environnementales prévues dans le cadre du projet, en lien avec les services de l'Etat et avec l'appui d'un écologue missionné spécifiquement pour cette tâche.

Les travaux sont désormais arrêtés pour la période hivernale et printanière. A cet effet, le site se trouve interdit d'accès pour travaux et aux visiteurs extérieurs sur la période.

Ces derniers reprendront en août 2025 par le montage des structures solaires et le passage des réseaux électriques sur le site.

La mise en service de l'installation est prévue pour le second trimestre 2026.

Article rédigé par l'exploitant du site, l'entreprise IEL.

• PETIT RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS ET DE CHEVAUX



C'est le
vôtre ?



C'est LA
vôtre !



Pensez à ramasser les crottins !



La réglementation en matière de déjections s'appuie sur l'article R632-1 du code pénal qui sanctionne le dépôt de déchets, quelque soit leur nature, sur la voie publique en dehors d'espaces prévus à cet effet.

Ainsi, les déjections sont interdites sur les voies publiques (routes, trottoirs, parvis, bas-côtés enherbés,) les espaces verts publics (parcs, jardins publics...) et les espaces de jeux public (jardins d'enfants, espaces de jeux...)

Le seul endroit dans lequel les crottes peuvent « stationner » sont les caniveaux. A l'exception de ceux situés sur les passages piétons.

Au nom de sa responsabilité, quant à l'insalubrité publique, c'est la commune qui fixe le montant de l'amende. Ainsi, les sanctions peuvent aller de 35 € à 150 € selon les lieux.

Construction d'un espace scénique pour jouer, lire, se reposer ou tout simplement s'assoir et discuter



• TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE AU VIEUX BOURG

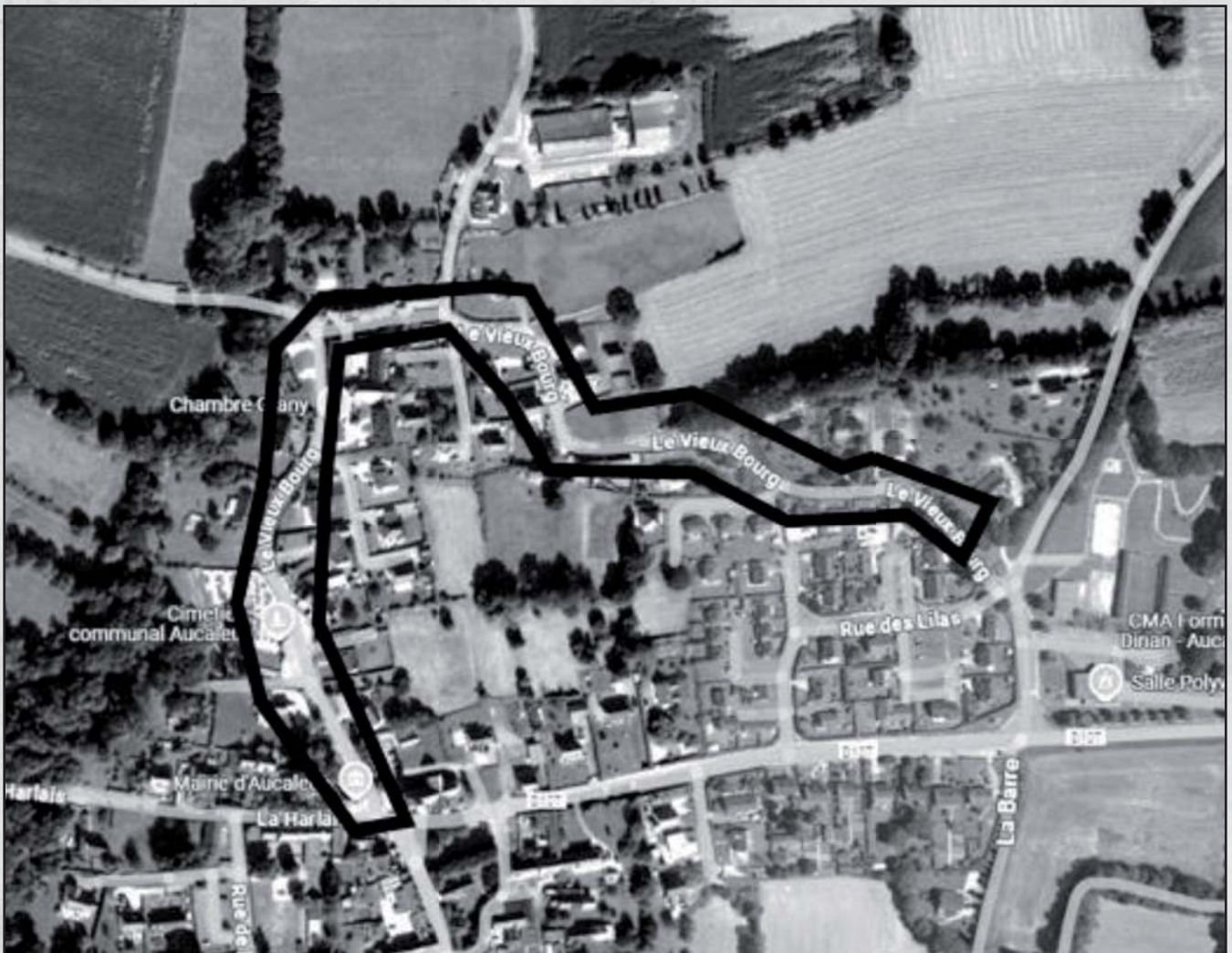
Dans le cadre de sa compétence eau, Dinan Agglomération va de nouveau réaliser des travaux de renouvellement de conduite d'eau potable. Ces travaux concerneront tout le secteur du Vieux Bourg.

Les travaux qui **débuteront le 27 janvier 2025** pour une **durée de 2 mois** seront réalisés par l'entreprise OUEST TP.

La circulation sera interdite (sauf riverains) dans le Vieux Bourg pendant toute la durée du chantier.

Selon l'avancement du chantier l'accès des riverains au Vieux Bourg se fera soit côté mairie soit côté salle polyvalente. Il en sera de même pour accéder au cimetière.

Ces travaux occasionneront une gêne pour les riverains (circulation des véhicules et des piétons) mais **pour la sécurité de tous, merci pour votre bienveillance et votre prudence durant cette période.**



• LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque vous propose, depuis la dernière rentrée scolaire, des expositions variées que nous avons plaisir à vous présenter.

Au mois de janvier, une nouvelle exposition est présentée.



Certains d'entre vous se sont sans doute interrogés sur la stèle qui est érigée près de l'entrée de l'ancien camp militaire et futur parc photovoltaïque ; cette stèle commémore l'assassinat par des soldats allemands le 2 août 1944 d'Augustin Le Guen, directeur de l'école publique de Quévert à quelques dizaines de mètres de l'endroit où se dresse le monument.

M. Alain Moreau de Quévert a réalisé une exposition retraçant cette funeste journée et l'enchaînement des événements ayant conduit à cet assassinat.

A partir de cette exposition et de récits de témoins de cette journée, Alain Moreau a également réalisé un film qui sera projeté le vendredi 31 janvier à 18h dans la salle du conseil municipal, projection gratuite à laquelle nous vous espérons nombreux.

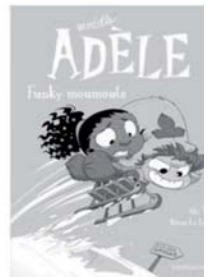
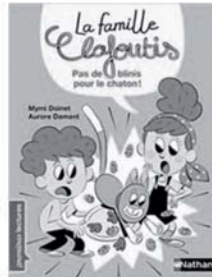
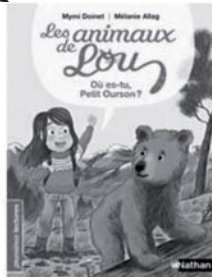
L'exposition sera également visible lors de la cérémonie des vœux de Monsieur le Maire avant d'aller s'installer en bibliothèque pour tout le mois de janvier.



L'équipe de la bibliothèque

Emmanuelle, Gisèle, Jacques, Jocelyne, Louis, Marie-Thérèse et Valérie.

Nos nouveautés :



Rappel des heures d'ouverture de la bibliothèque :

Le lundi de 16h à 18h.
Le samedi de 10h à 12h.

Réponse bulletin précédent : « La casserole. »

L'ENSEIGNEMENT |

• LA VIE DE L'ÉCOLE

Au terme du premier trimestre, nos élèves ont déjà eu la chance de vivre des expériences uniques au sein de leur classe :



Les plus petits ont pris part à l'événement Matern'athlé organisé par l'USEP à Plélan-le-Petit, tandis que la classe de GS-CP a représenté Aucaleuc lors du cross qui s'est déroulé au Jardin des Petits Diabes.

Les deux classes supérieures ont également fait honneur à leur établissement scolaire :

- En se dépassant lors du cross organisé par les enseignantes dans la commune, grâce à l'assistance de nombreux parents présents pour sécuriser le parcours et encourager les sportifs.
- En solidarité avec les plus défavorisés, nous avons confectionné et recueilli de nombreuses « boîtes solidaires », qui ont été offertes au Secours Populaire pour distribution à leurs bénéficiaires.
- En s'impliquant directement dans la cérémonie de commémoration du 11 novembre par la lecture d'un extrait de courrier écrit par un poilu à sa famille et par le chant de notre hymne national.

En ce qui concerne la culture, tout comme les années précédentes, les classes se réjouissent de visiter la bibliothèque municipale. C'est une opportunité d'apprécier les décors saisonniers réalisés par des volontaires tout en sélectionnant un livre à rapporter chez soi.

Les CM ont eu l'opportunité d'assister à la mise en scène de la pièce « Les Lunatics », qui s'est tenue au Théâtre des Jacobins. La troupe « La Capsule » de Quévert y présentait une pièce qui traite du sujet de la séparation des parents à travers le regard d'un enfant.

En fin de période, le vendredi 13 décembre, tous les groupes ont pris le bus pour quitter l'établissement scolaire et ont assisté à une projection cinématographique offerte par l'amicale laïque.

C'était l'opportunité de revoir des héros adorés de nos élèves : Nikko le Petit Renne pour les plus petits, et l'inimitable ours Paddington pour les plus âgés.

Avant les vacances d'hiver, nos élèves ont eu une surprise de taille : la visite du Père Noël, évidemment ! Les chocolats et les présents ont été tirés de sa hotte, apportant une joie immense aux enfants. Après quelques jours de repos bien mérité, nous nous retrouverons bientôt pour entamer ensemble une année 2025 que nous espérons riche en joie et en bonheur pour chacun de vous !



Journée Halloween

Matern'athlée



Boîtes solidaires

• CMA FORMATION DINAN-AUCALEUC



CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TOILETTAGE ET D'ESTHETIQUE CANINE ET FELINE 2024 :



Agnès AUDIGOU, Françoise LANDA, Géraldine TORDU et Angèle GASNIER professeures d'enseignement professionnel ont accompagné leurs apprentis au championnat de France de toilettage et d'esthétique canine et féline qui a eu lieu à Lyon les 9 et 10 novembre 2024.

Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
CMA FORMATION

Elles sont fières de vous annoncer les résultats de leurs apprentis :

Pour les Futur Pro 1 (équivalent CTM)

- Championne de France dans la catégorie « Chat » : **Léonie RIBAUT**
- Vice-Championne dans la catégorie « Chat » : **Nowenn VICTORIEN**
- Vice-Championne dans la catégorie « Epilation » : **Cassandra FICHAN**
- Vice-Championne dans la catégorie « Caniche » : **Jade LEREST**

Pour les Futur Pro 2 (équivalent BTM)

- Championne de France dans la catégorie « Epilation » : **Titouan GUILLAUME**
- 3^{ème} place dans la catégorie « Epilation » : **Maiwenn AMBROISE**
- 3^{ème} place dans la catégorie « Spaniels » : **Maiwenn AMBROISE**
- 3^{ème} place au titre de **MEILLEUR TOILETTEUR DE FRANCE en Futur pro 2** : **Titouan GUILLAUME**

Pour les Espoirs Pro (Toiletteur professionnel pour 1^{er} concours) :

- Vice-championne dans la catégorie « Autres poils » : **Angèle GASNIER**
- 3^{ème} place au titre de **MEILLEUR TOILETTEUR DE FRANCE en Espoir pro** : **Angèle GASNIER**

Une Mention spéciale « **bien-être animal** » a été décerné à **Angèle GASNIER**

La sélection pour les **WORDSKILLS** a eu lieu durant ce Championnat, 2 ont été retenus pour une participation aux sélections des WORDSKILLS d'octobre prochain et pour le nôtre c'est : **Titouan GUILLAUME et Angèle GASNIER**

LES ACTIONS DU CFA :

Dès le 15 janvier, le CFA proposera aux jeunes qui sont en recherche de formations, de participer aux mercredis de l'apprentissage. Toutes les dates sont sur notre site internet : cma-formation-bretagne.fr rubrique NOUS RENCONTRER. Les inscriptions se feront dans cette même rubrique.

Le CFA participe aux salons et forums de Bretagne :

- Salon du lycéen et de l'étudiant de Rennes les 9, 10 et 11 janvier 2025,
- Forum des formations Dinard le 31 janvier 2025,
- Salon de l'apprentissage le 1^{er} février 2025...

Les 9 et 10 janvier 2025, le CFA accueillera 16 compétiteurs et 8 jurés pour la sélection régionale du concours des Worldskills en carrosserie et peinture.

Présentation des métiers de la mobilité aux sélections régionales Worldskills à Saint-Brieuc du 29 au 31 janvier 2025.

La semaine de l'apprentissage : du 24 au 31 janvier 2025

La semaine de l'Automobile : du 1^{er} au 8 février 2025

PORTES OUVERTES :

2 dates sont à retenir :

- Le samedi 1^{er} mars de 9h à 16h
- Le samedi 26 avril de 9h à 13h

LA VIE ASSOCIATIVE |

• AMICALE LAÏQUE

C'est l'hiver !

Le froid hivernal s'installe, mais n'entrave pas l'énergie de l'amicale laïque qui s'active pour continuer sur sa lancée depuis la rentrée.

Depuis le mois de septembre, deux actions ont eu lieu : la vente de madeleines en octobre et la vente de saucissons en décembre.

Parents, famille des enfants et habitants de la commune ont largement participé à ces deux ventes, ce qui encourage les bénévoles de l'amicale à maintenir le cap pour vous proposer d'autres actions tout au long de l'année !

Chacune de vos participations permet de financer les activités pédagogiques proposées par l'équipe enseignante aux enfants de l'école : interventions de Bruno Marrec, projet autour de l'eau avec la maison de la Pêche et de la Nature de Jugon-les-Lacs, activités sportives, cinéma... et d'offrir aux enfants de beaux moments festifs.

C'est ainsi que l'amicale a pu offrir à tous les enfants de l'école de jolis cadeaux de Noël ! Tous les élèves se sont rendus au cinéma le 13 décembre pour découvrir « Niko le petit renne, mission Père Noël » pour les classes de PS-MS et GS-CP et « Paddington au Pérou » pour les CE1-CE2 et CM1-CM2. Un beau moment apprécié par tous.

Juste avant les vacances, le Père Noël s'est déplacé à l'école !

Il a offert à chaque élève un livre et des chocolats emballés dans de jolies pochettes. Un beau moment qui met des étoiles dans les yeux des petits et des grands !



Pour poursuivre nos actions, dès ce mois de janvier, nous vous proposons une vente de plats à emporter qui sera suivie d'une vente de chocolats courant février, en prévision de Pâques.

Un moment de détente autour d'un après-midi théâtre avec la troupe « Les Troubadours du Mont-en-Va ! » est également au programme de ce premier trimestre 2025. Rendez-vous à la salle polyvalente le dimanche 2 mars !

A noter qu'une autre vente de madeleines et une autre vente de saucissons auront lieu en juin.

Nous remercions les parents, les grands-parents, les enseignants, le personnel municipal et les habitants d'Aucaleuc et des alentours pour leur participation à nos actions, ainsi que tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour organiser tous ces événements ! Les enfants de l'école ont de la chance d'être ainsi soutenus par l'ensemble de la commune !

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et espérons vous voir nombreux sur nos prochaines manifestations.

Contacts et informations :

Mail : amicale.aucaleuc@outlook.fr

Téléphone : 06 79 01 48 92

Facebook : L'AMICALE LAIQUE AUCALEUC

Boîte aux lettres à côté du panneau d'affichage de l'école.

• GYM POUR TOUS

L'association gym pour tous vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et souhaite une bonne santé à tous.

Les cours sont assurés le mardi de 19h30 à 20h30 à la salle polyvalente.

1^{er} cours gratuit alors venez découvrir !

Programme :

Echauffement, fitness, abdos, étirements, pilates et relaxation

Ouvert également aux habitants hors commune.

• HANDISPORT LOISIRS

Le 28 novembre 2024 nous avons participé au challenge national de sarbacane à Bruz.

Olivier LECLERC « avec potence » fini à la première place et Luc HAMONIAUX « sans potence » à la troisième place.

A Mâcon, Olivier s'est retrouvé dans une poule de 5 joueurs très compliquée et du coup ne passe pas en 8^{ème}. Quant à Luc, il perd son premier match et gagne tous les autres, le niveau est de plus en plus élevé.

Luc HAMONIAUX finit champion de France pour la deuxième fois !

Merci à tous ceux qui nous soutiennent, sans eux, on ne pourrait pas faire tout ça.

Handisport Loisirs Aucaleuc a encore fait parler de lui au niveau national !

Nous recherchons toujours des personnes qui seraient intéressées par nos sports le lundi de 15h à 18h à la salle polyvalente d'Aucaleuc.



Olivier LECLERC au milieu de la photo lors du challenge de sarbacane à Bruz.



Luc HAMONIAUX, deuxième en partant de la gauche lors du championnat de France à Macon.

• CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'amitié d'Aucaleuc s'est réuni le 16 décembre 2024 à la mairie pour son assemblée générale.

Le bureau se compose ainsi :

Présidente d'honneur : Mme GICQUEL Gisèle

Présidente : Mme RICHARD Joëlle

Vice-Président : M. RICHARD Roger

Trésorière - Secrétaire : Mme KERTUDO Viviane

Vice-Secrétaire : Mme BRUTIN Monique



Les activités :

(chaque semaine sauf pendant les vacances scolaires)

- Tous les mercredis à la salle polyvalente à partir de 14h : jeux de cartes et sociétés suivi d'un goûter.

- Tous les lundis et jeudis à partir de 14h pour l'activité randonnée : départ du parking de la salle polyvalente.

Vous êtes invités à nous rejoindre. Venez nombreux !

Pour tous renseignements, appeler Mme RICHARD au 06 36 69 26 72.

• SOCIÉTÉ DE CHASSE

La société de chasse d'Aucaleuc vous souhaite une bonne année et ses meilleurs vœux pour 2025 !

Le président, Pascal RENAUDIN.



ET DEPUIS LA DERNIÈRE FOIS |

• CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Elus et habitants ont participé à la commémoration de l'armistice de 1918.

Des élèves de l'école accompagnés de deux professeures des écoles, Emeline et Emmanuelle, ont lu la lettre des Poilus et déposé une gerbe au monument aux morts.

Ils ont ensuite chanté la Marseillaise pour clôturer cette cérémonie.

• REPAS DES AÎNÉS

50 personnes ont participé en salle au repas des aînés et 12 ont bénéficié du repas emporté à leur domicile.

Le repas préparé par l'Atelier 11 a ravi les convives et l'animation assurée par Jean Deschamps a mis l'ambiance au cours de cette journée conviviale.



M. Lenormand et Mme Oubradous, doyens de la commune se sont vu offrir un panier garni et une composition florale.



Mme Robert et M. Picouays, doyens de la salle, se sont vu offrir un panier garni et une composition florale.

• VŒUX DU MAIRE DU 4 JANVIER



• TRAVAUX

L'aménagement du centre bourg



L'aménagement du centre bourg touche à sa fin.

C'est l'heure des dernières finitions, les espaces verts ont été dotés de près de 2400 plants et d'une dizaine d'arbres. L'entreprise Nature et Paysage a profité de sa venue sur le chantier pour changer un arbre de la tranche 1 et remplacer les plants qui n'avaient pas pris ou qui avaient été écrasés par des véhicules.

Les mobiliers urbains (poubelles et tables) sont en cours d'installation par le service technique.

Un autre mobilier urbain est réalisé par une dizaine de bénévoles, l'appui du service technique et de l'Atelier Ersilie. Ce mobilier qui se présente sous la forme d'un espace scénique pouvant recevoir des mini spectacles de l'école, d'artiste confirmé ou en herbe peut également servir pour jouer, lire, se reposer ou tout simplement s'asseoir et discuter entre amis, un espace libre à la disposition de la population (voir photos page centrale).

D'autres mobiliers seront construits et installés par l'équipe de bénévoles. Il s'agit de 6 supports pour poser et attacher les vélos et d'un gradin sur la nouvelle place. Ce gradin pourra servir à faire des photos de groupe ou regarder des spectacles.

Tous ces aménagements sont créés et installés pour vous, alors n'hésitez pas à les utiliser.

Remplacement des fenêtres de la classe de CE1-CE2

6 nouvelles fenêtres coulissantes ont été installées dans la classe préfabriquée des CE1-CE2. Les anciennes trop vétustes et très mal isolées étaient devenues quasiment opaques avec le temps. Ces travaux d'économie d'énergie et de confort pour les utilisateurs de la classe réalisés par l'entreprise « Aux Miroiteries des Remparts » s'élèvent à 9 916,85 € TTC.



LES DATES À RETENIR

Plus d'infos sur le site www.aucaleuc.fr onglet « vie locale » rubrique « dates à retenir »

JANVIER

| | |
|-------------|--|
| Vendredi 31 | Projection du film sur Augustin Le Guen Salle du conseil - 18h (sur réservation à la mairie) |
|-------------|--|

FÉVRIER

| | |
|-----------|---|
| Samedi 12 | Amicale laïque - Retrait des plats à emporter Ecole - A partir de 18h |
|-----------|---|

MARS

| | |
|-------------|---|
| Dimanche 2 | Amicale laïque - Représentation théâtrale Salle polyvalente - 15h |
| Mercredi 19 | Commémoration du cessez le feu de la guerre d'Algérie - Monument aux morts |

AVRIL

| | |
|----------|--|
| Samedi 5 | Amicale laïque - Moment festif - Après-midi jeux et chasse aux oeufs Salle polyvalente - 14h |
|----------|--|



MÉMO |

• LA MAIRIE ET LES ÉLUS



2 rue de la Mairie
Tél. 02 96 39 40 68
Mail : mairie.aucaleuc-22@orange.fr
Site : www.aucaleuc.fr

• LES NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie : 17

Brigade de Dinan : 02 96 87 74 00

SAMU : 15

Pompiers : 18

URGENCES MÉDICALES

Service des urgences :

Centre hospitalier René Pleven de Dinan
74 rue Chateaubriand

Maison médicale de garde :

Pour une consultation urgente le week-end
Le samedi de 14h à 23h
Le dimanche de 8h à 23h
74 rue Chateaubriand
Parking principale à côté de l'entrée
des urgences (portail blanc)
Tél. 02 96 85 78 44

Pharmacie de garde : 32 37 (numéro payant)

Défibrillateurs sur la commune :

- Rue de la Mairie
(dans le local technique au niveau de
l'école - renforcement sur la rue de la
Mairie)
- À la salle polyvalente
(à côté du local technique / local EDF)



Horaires :

Lundi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h30

Mercredi : 13h30 - 17h30

Vendredi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h30

Permanences :

Maire : sur rendez-vous

Adjoints : sur rendez-vous

Action Sociale : sur rendez-vous

Pour les prises de rendez-vous merci de contacter
le secrétariat de mairie.

• LE CONCILIEUR DE JUSTICE

Monsieur Guy LOCKART

Permanences sur rendez-vous uniquement
(chaque mercredi (hors jours fériés) - De 9h à 12h)
Lieu : Atelier du 5 Bis
5 bis rue Gambetta - Dinan
Tél. 02 96 39 38 21 - www.conciliateur.fr

• LES DÉCHETS

Collecte des déchets ménagers :

Passage le lundi les semaines paires

Collecte des bacs jaunes :

Passage le lundi les semaines impaires

Points de collecte - Containers

La Hydrouais : verre
La Basse Freschais : verre
Parking salle polyvalente : verre et vêtements

- Déchetteries :

Déchetterie de Quévert :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : de
8h45 à 12h30 et de 14h à 17h45

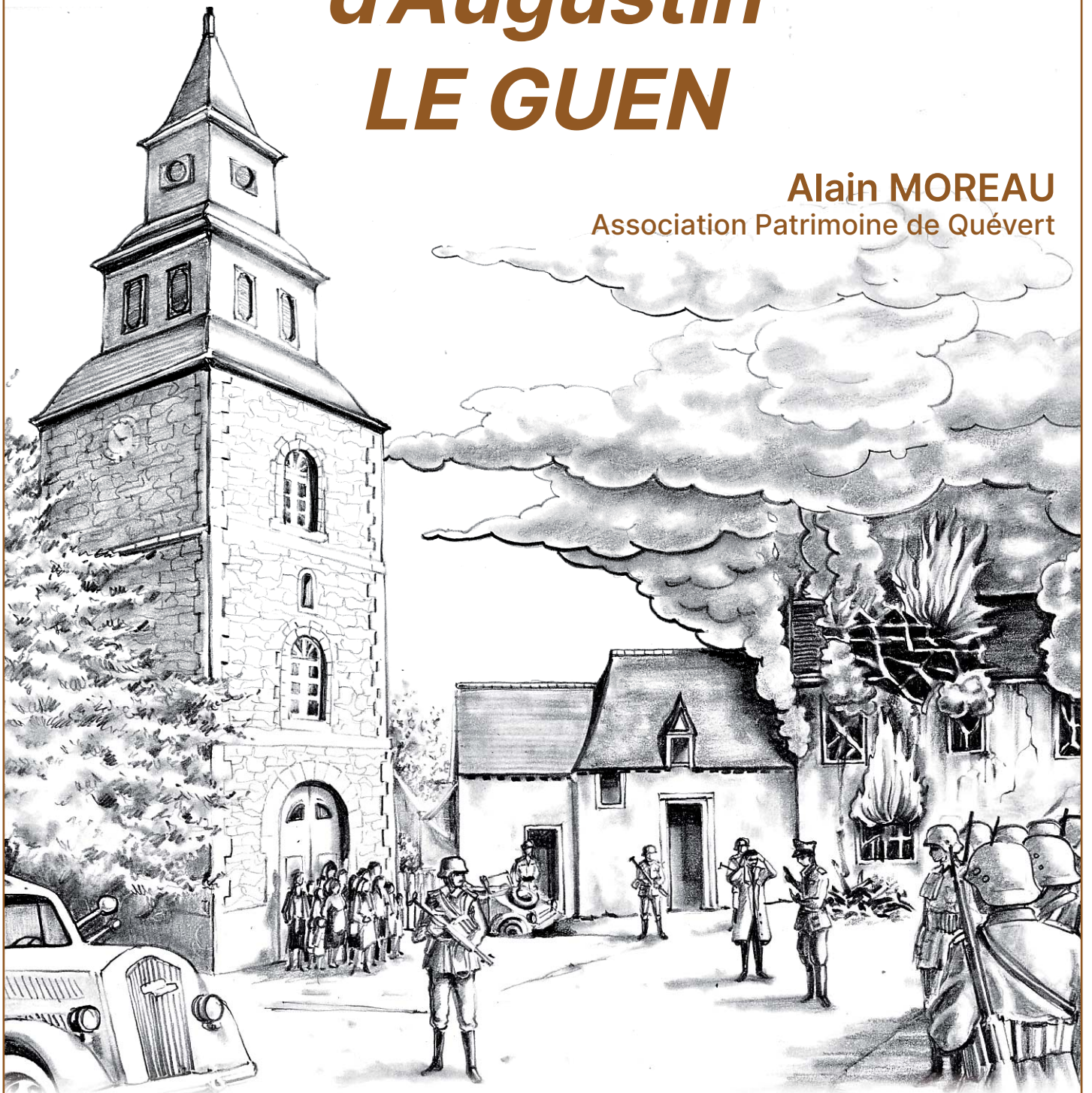
Déchetterie de La Landec :

Du 1^{er} février au 31 octobre
Lundi, mardi et vendredi : de 14h à 18h
Mercredi et samedi : de 9h à 12h
et de 14h à 18h
Du 1^{er} novembre au 31 janvier : fermeture à 17h

La vie écourtée d'Augustin LE GUEN

Alain MOREAU

Association Patrimoine de Quévert



**Exposition visible à la bibliothèque
tout le mois de janvier**

**Projection d'un film le 31 janvier à 18h,
salle du conseil à la mairie (sur réservation à la mairie)**